





# Quel est le statut de ces espèces



La Loi

Les pics et leurs habitats sont entièrement protégés en France (loi du 10 juillet 1976 sur la Protection de la Nature). **La destruction des individus et de leur nid est interdite.**



Etat des populations

La **situation des pics est assez contrastée**. Le Pic vert et le Pic épeiche semblent stables au niveau régional, tandis que les populations de Torcol fourmillier et de Pic épeichette sont en déclin au niveau national : -50 % pour le premier et -40 % pour le second. Enfin, par leur discrétion naturelle, l'état des populations de Pic mar et de Pic cendré est encore mal connu dans notre région.



Menaces

L'intensification, le **changement des pratiques sylvicoles**, l'**enrésinement** de certains massifs sont les principales menaces qui pèsent sur les pics. De même, la **simplification des milieux agricoles** et la **disparition du bocage arborescent** portent atteinte à des espèces en déclin comme le Torcol fourmillier.



## Jeune pic tombé du nid, que faire ?

(VOIR FICHE JELINES TOMBÉS DU NID ou CONTACTEZ-NOUS)



# Comment aider les pics ?

## En forêt

- Créer des **îlots de senescence** et les mettre en réseau
- Favoriser les longues périodes de révolution
- Éviter l'**homogénéisation de la taille des bois**
- Favoriser les modes de gestion irréguliers
- **Conserver le bois mort** sur pied, au sol ainsi que les souches
- Éviter l'**enrésinement** à grande échelle des massifs
- **Conserver les arbres à trous**
- Éviter les **traitements chimiques**



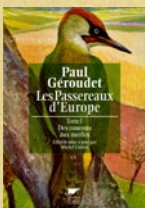
## À la campagne

- Éviter la simplification des paysages agricoles
- **Conserver les haies arborescentes**
- **Conserver les arbres dépérissants ou morts**
- Éviter les **traitements chimiques**



**N'hésitez pas à contacter les associations relais en Bourgogne, ICI !**

## Pour en savoir plus...



Les Passereaux d'Europe : Paul Géroudet



La hulotte n°82: Le Pic noir : les exploits d'Arsène Lepic



Le forestier et l'oiseau. Prise en compte des oiseaux dans la gestion forestière



La Nature sur le pas de la porte Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

Cette fiche technique est mise en page par :

Société d'histoire naturelle d'Autun  
Maison du Parc  
58230 Saint Brisson  
03 86 78 79 72  
shna.autun@orange.fr



BOURGOGNE-NATURE  
Maison du Parc  
58230 Saint Brisson  
03 86 76 07 36  
contact@bourgogne-nature.fr  
www.bourgogne-nature.fr

et rédigée par :



EPOB  
Espace Mennetrier  
Allée Célestin Freinet  
21 240 TALANT  
03 80 71 33 10  
federation.ornithologie@epob.fr

Avec le soutien financier de :

